

FLASH Économie

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

ÉDITION QUOTIDIENNE (71^{ème} ANNÉE) N°4008 MERCREDI 19 AOUT 2026

TEMPS DE LECTURE

FLASH ACTU

3 MINUTES

INTRODUCTION GÉNÉRALE & INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

1. Un écosystème en pleine mutation

Le Maroc s'impose en 2026 comme un carrefour stratégique incontournable entre l'Afrique, l'Europe et le reste du monde. Porté par une vision royale à long terme, le Royaume a su transformer les défis globaux en opportunités économiques. La stabilité politique, alliée à des réformes structurelles audacieuses, fait du pays une exception régionale en termes d'attractivité des investissements directs étrangers (IDE)

2. Les agrégats macroécono- miques au vert

Les indicateurs de croissance témoignent d'une résilience remarquable face à la conjoncture internationale :

Croissance du PIB : Maintien sur une trajectoire ascendante, portée par la relance des secteurs non agricoles.

Maîtrise de l'inflation : Grâce aux politiques monétaires rigoureuses de Bank Al-Maghrib et aux subventions ciblées, l'inflation est stabilisée, préservant le pouvoir d'achat.

Déficit budgétaire : En réduction progressive, s'alignant sur les objectifs des finances publiques grâce à une optimisation des recettes fiscales et une numérisation des processus.

Réserves de change : Confortées par les performances exceptionnelles des exportations (automobile, phosphates, dérivés) et les

transferts des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE).

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE & LA RÉVOLUTION ÉLECTRIQUE

1. La consolidation du leadership africain

Le secteur automobile marocain ne se contente plus d'assembler ; il innove et intègre localement. Avec une capacité de production qui dépasse les standards régionaux, les écosystèmes de Tanger et de Kénitra tournent à plein régime. Le taux d'intégration locale dépasse désormais les 65%, créant une chaîne de valeur robuste allant du câblage aux composants électroniques complexes.

ÉNERGIES RENOUVELABLES & L'OFFRE MAROC POUR L'HYDROGÈNE VERT

1. L'indépendance énergétique en marche

Le Maroc poursuit sa marche forcée vers son objectif d'atteindre plus de 52% de sa capacité électrique à partir de sources renouvelables. Les complexes solaires Noor et les parcs éoliens disséminés de Midelt à Tarfaya continuent d'étendre leurs capacités, réduisant la dépendance du pays aux énergies fossiles importées.

2. L'Hydrogène Vert : Le nouveau pétrole propre

Le déploiement concret de

l'«Offre Maroc» pour l'hydrogène vert a suscité un engouement international sans précédent :

Attribution du foncier : Des millions d'hectares ont été sanctuarisés et commencent à recevoir les premiers investissements massifs pour la production d'ammoniac et d'hydrogène vert.+

Partenariats stratégiques : Des accords de livraison à long terme sont signés avec des consortiums européens (notamment l'Allemagne et la France) pour exporter cette énergie via des pipelines ou par voie maritime.

Décarbonation de l'industrie locale : L'OCP (Office Chérifien des Phosphates) utilise désormais cette énergie propre pour produire des engrais verts, consolidant sa place de leader mondial écoresponsable.

LOGISTIQUE & INFRASTRUCTURES (TANGER MED, NADOR WEST MED & RAIL)

1. Tanger Med, le géant des mers

Le complexe portuaire Tanger Med consolide sa position dans le Top 20 mondial des ports à conteneurs. Grâce à une automatisation poussée et une efficacité logistique de premier ordre, il traite des volumes record, connectant le Maroc à plus de 180 ports mondiaux.

2. La montée en puissance de Nador West Med

L'événement logistique de l'année est l'entrée en exploitation progressive du

Scannez pour plus de détails



port Nador West Med :

Équilibre régional : Ce mégaprojet transforme l'économie de la région de l'Oriental en créant un nouveau pôle industriel et énergétique.

Spécialisation : En plus des conteneurs, le port est conçu pour devenir un hub majeur de stockage et de traitement des produits énergétiques, notamment les futurs flux d'hydrogène vert.

GESTION DE L'EAU & RÉSILIENCE AGRICOLE

1. Face au défi climatique : La politique des grands chantiers

1. Les Autoroutes de l'Eau et le Dessalement

Interconnexions de bassins : Le transfert réussi des eaux des bassins excédentaires (Sebou) vers les bassins déficitaires (Bouregreg/Oum Er-Rbia) sécurise l'approvisionnement en eau potable de l'axe Rabat-Casablanca.

Dessalement de l'eau de mer : La mise en service de nouvelles stations, dont le mégaprojet de Casablanca et l'extension de celle d'Agadir, permet de libérer l'eau douce conventionnelle au profit des zones rurales et de l'agriculture.

E-mail :

annonce@
flasheconomie.com

TEMPS DE LECTURE

FLASH ACTU

4 MINUTES

2. Modernisation du secteur agricole

L'agriculture marocaine migre vers des modèles de précision : irrigation goutte-à-goutte généralisée, cultures à forte valeur ajoutée moins gourmandes en eau, et développement de l'agritech pour optimiser les rendements et sécuriser la souveraineté alimentaire nationale.

2. LE VIRAGE HISTORIQUE VERS LA MOBILITÉ VERTE

L'actualité majeure réside dans le positionnement du Maroc sur l'échiquier mondial de la batterie électrique :

Giga-usines : L'implantation de complexes industriels majeurs, notamment le projet sino-marocain à Jorf Lasfar, marque le début de la production de masse de cellules de batteries lithium-ion.

Sourcing local en cobalt et phosphate : Le pays capitalise sur ses ressources minières pour alimenter directement cette nouvelle industrie, réduisant les coûts logistiques.

Attraction des constructeurs mondiaux : Les lignes de production existantes intègrent de nouveaux modèles 100% électriques destinés à l'exportation vers l'Europe, devançant les réglementations environnementales strictes de l'Union Européenne.

TOURISME, ARTISANAT & LA PERSPECTIVE «MONDIAL 2030»**1. Des records d'affluence ininterrompus**

Le secteur touristique marocain vit un véritable âge d'or. Les recettes touristiques atteignent des sommets historiques, portées par une stratégie de promotion

agressive et une diversification des marchés émetteurs (Asie, Amérique du Nord).

2. Le catalyseur de la Coupe du Monde 2030

La co-organisation du Mondial 2030 avec l'Espagne et le Portugal agit comme un accélérateur de croissance immédiat :

Infrastructures hôtelières : Rénovation massive et construction de nouveaux établissements de luxe et de catégories intermédiaires à travers le pays.

Aménagement urbain : Modernisation des transports urbains (tramways, bus à haut niveau de service) dans les villes hôtes (Casablanca, Rabat, Marrakech, Tanger, Fès, Agadir).

ÉCOSYSTÈME TECH, DIGITALISATION & OFFSHORING**1. Le Maroc, Hub Digital Africain**

La transformation numérique de l'économie marocaine s'accélère.

La simplification et la dématérialisation des procédures administratives pour les entreprises (notamment via les plateformes d'investissement et les portails fiscaux comme SIMPL) améliorent considérablement le climat des affaires.

2. L'essor de la Fintech et des Startups

Levées de fonds : Les startups marocaines attirent de plus en plus de capital-risque international, en particulier dans les secteurs de la fintech, de la logistique et de l'e-commerce.

Cadre réglementaire : De n

ouvelles mesures d'accompagnement facilitent la création, le financement et l'internationalisation des jeunes pousses technologiques.

3. Dynamisme de l'Outsourcing (Offshoring)

Le Maroc reste sur le podium des destinations mondiales pour la gestion de la relation client, mais monte en gamme de manière spectaculaire :

BPO et KPO : Développement des services à forte valeur ajoutée (ingénierie informatique, développement de logiciels, recherche et développement).

INCLUSION SOCIALE, NOUVELLE CHARTE DE L'INVESTISSEMENT & CONCLUSION**1. L'État Social au service de l'économie**

La généralisation de la protection sociale et les programmes d'aide directe transforment le modèle de croissance marocain en le rendant plus inclusif :

Soutien de la demande : L'amélioration des revenus des ménages les plus vulnérables soutient directement la consommation intérieure.

Formalisation : Ces réformes incitent une part importante du secteur informel à s'intégrer dans le tissu économique formel, élargissant l'assiette fiscale et sécurisant les travailleurs.

2. La Nouvelle Charte de l'Investissement

Ce dispositif législatif historique porte ses fruits en orientant les capitaux privés vers les secteurs d'avenir et les régions prioritaires. Les primes à l'investissement, les

incitations à la création d'emplois stables et le soutien spécifique aux TPME (Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises) dynamisent l'entrepreneuriat local.

3. Conclusion : Un horizon radieux

En combinant rigueur macroéconomique, infrastructures de classe mondiale et réformes sociales profondes, le Maroc démontre qu'il est possible de conjuguer croissance économique et développement humain. Le Royaume aborde les prochaines échéances décennales avec une confiance renforcée, solidement ancré comme le moteur économique émergent de la région euro-méditerranéenne et africaine.

ÉVOLUTION DE L'INFLATION :

Les notes de conjoncture de Bank Al-Maghrib (BAM) et du Haut-Commissariat au Plan (HCP) mettent en évidence une stabilisation progressive des prix des produits alimentaires, bien que la vigilance reste de mise face aux tensions géopolitiques mondiales.

Campagne Agricole et Stress Hydrique :

Dossiers approfondis sur l'impact du déficit pluviométrique sur le PIB de l'année en cours, et le déploiement accéléré du programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (autoroutes de l'eau, stations de dessalement).

FLASH ECONOMIE

05 22 20 30 31

05 22 47 37 74

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

ASL MANAGEMENT CONSULTING & TRAINING SARL AU (ASSOCIÉ UNIQUE)
CAPITAL SOCIAL : 10 000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : N. 18, 3EME ETAGE, RUE DOUIET, 5 LOTISSEMENT WALILI, FES, 30000
RC N° : 27585 AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE FÈS — ICE N° : 000214212000095

AVIS DE MODIFICATIONS MULTIPLES

Aux termes de la décision de Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03/08/2026, il a été décidé de procéder simultanément aux modifications suivantes :

- Transformation de la forme juridique : de SARL AU (Associé Unique) à SARL (Société à Responsabilité Limitée).
- Cession de parts sociales :
 - M. Siham Lalaoui a cédé 45 parts à M. Cirine Ouammou.
 - M. Siham Lalaoui a cédé 40 parts à M. Aymen Ouammou.
 - M. Siham Lalaoui a cédé 15 parts à M. Abdelkrim Ouammou.
- Changement de gérant :
 - Nomination de M. Fatima Ouammou, demeurant à Douar el Kissariat, Jahjouh, El Hajeb, pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Fès le 07/08/2026 sous le numéro 4426.
Pour avis et mention,
La Direction

TRANSEXPRESS 48 SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 100 000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : OUDJA, 86 A LOT BELHIOUANE RTE TAZA
RC N° : 46435 AU TRIBUNAL DE COMMERCE D'OUDJA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/05/2026, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : TRANSEXPRESS 48 SARL AU.
- Objet social : TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI.
- Siège social : OUDJA, 86 A LOT BELHIOUANE RTE TAZA.
- Durée : 99 ans.
- Capital social : Fixé à 100 000 DH, divisé en 1000 parts de 100

DH, attribuées à l'associé unique : M. MOURAD YOUSFI.
• Gérance : Assurée par M. MOURAD YOUSFI pour une durée indéterminée.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Oudja le 17/08/2026 sous le numéro 2067.
La société a été immatriculée au Registre du Commerce sous le n° 46435.
Pour avis et mention,
La Gérance

AVIS DE MODIFICATION DÉNOMINATION SOCIALE : TARIK OUALALOU ARCHITECTE
FORME : SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE
SIÈGE SOCIAL : 117 AVENUE HASSAN II, 12E ÉTAGE N°27-28 CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DIRHAMS
RC DE CASABLANCA : 520383

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 11/05/2026, il a été décidé :
Nomination de Madame Linna CHOI en qualité de cogérant de la société ;
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/08/2026 sous le N°1038143.
Pour extrait et mention
LA GERANCE

STE NVEQUAT SARL AU SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 100 000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : CENTRE IKNIQUEN TINGHIR
RC N° : 7459 AU TRIBUNAL DE 1ÈRE INSTANCE DE TINGHIR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/08/2026, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : STE NVEQUAT SARL AU SARL AU.
- Objet social : 1- ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DE FAUX PLAFONDS EN PLATRE
2- ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS
3- ENTREP DE LA CONSTRUCTION OU DE L'ENTRETIEN DE VOIES DE COMMUNICATION, CANALISATIONS D'EAU, EGOUTS.
- Siège social : CENTRE IKNIQUEN

TINGHIR.
• Durée : 99 ans.
• Capital social : Fixé à 100 000 DH, divisé en 1000 parts de 100 DH, attribuées à l'associé unique : M. SAFIR MHAMED.
• Gérance : Assurée par M. SAFIR MHAMED pour une durée indéterminée.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1ère Instance de Tinghir le 18/08/2026 sous le numéro N° CHRONOLOGIQUE : 601.
La société a été immatriculée au Registre du Commerce sous le n° 7459.
Pour avis et mention,
La Gérance

STE IDIOMED SARL AU SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 500 000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : DR TAGHSSA IKNIQUEN TINGHIR
RC N° : 7461 AU TRIBUNAL DE 1ÈRE INSTANCE DE TINGHIR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/08/2026, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : STE IDIOMED SARL AU SARL AU.
- Objet social : 1-ENTREP DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
2- ENTREP DE TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR AUTRUI
3-ENTREP DE LA CONSTRUCTION OU DE L'ENTRETIEN DE VOIES DE COMMUNICATION, CANALISATIONS D'EAU, EGOUTS.
- Siège social : DR TAGHSSA IKNIQUEN TINGHIR.
- Durée : 99 ans.
- Capital social : Fixé à 500 000 DH, divisé en 5000 parts de 100 DH, attribuées à l'associé unique : M. ISSKI MOHAMED.
- Gérance : Assurée par M. ISSKI MOHAMED pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1ère Instance de Tinghir le 18/08/2026 sous le numéro N° CHRONOLOGIQUE : 602.
La société a été immatriculée au Registre du Commerce sous le n° 7461.

Pour avis et mention,
La Gérance

AMH-CONSORTS SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE, AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL : 24 RUE MOHAMED ABDOU MAG N°1 KÉNITRA

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25/07/2026, La collectivité des associés de la société ' AMH-CONSORTS', société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 Dhs a décidé :
Le transfert de siège social à l'adresse :
- 26 , Rue Abi Zarâa Immeuble A Rce Redouane Bureau N° 7 Kénitra
La Modification en conséquence de l'article 4 des statuts.
La mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Kénitra le 12/08/2026, sous le N°109201.
Pour Extrait et mention
La gérance

M.E.K POLY-SERVICES SARL AU, AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL : 34 RUE ZEMZEM ÉTAGE 2 BUREAU 17 KÉNITRA

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/06/2026, L'associé unique de la société M.E.K POLY-SERVICES, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 100.000,00 Dhs a décidé :
La modification de l'objet social aux activités suivantes
- Conseil de gestion
- Prestation de services .
La Modification en conséquence de l'article 2 des statuts.
La mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Kénitra le 02/07/2026, sous le N° 108712.
Pour Extrait et mention
La gérance

« GROUPE SCOLAIRE ZGHARI PRIVE » SARL
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 3.400.000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL : KENITRA, N° 343 BIR RAMI EST.

Suivant procès-verbal de l'assem-

blée générale extraordinaire en date du 23/06/2026, la collectivité des associés de la société GROUPE SCOLAIRE ZGHARI PRIVE, société à responsabilité limitée au capital de 3.400.000,00 Dhs a décidé :
Démission de M. ZGHARI ABDERRAHIME du Mandat de la gérance
Nomination en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée :
M. ELMEHDI DOUICH, titulaire de la CIN N° G704193, domicilié à Kénitra Angle Chaouki et Ghandi et loubnane Imm D Appt 35 .
La mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Kénitra le 09/07/2026, sous le N°108795.
Pour Extrait et mention
La gérance

SAFA ET MAROUANE CAR SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL : 65-67, AVENUE MOULAY ABDERRAHMANE BUREAU N° 1 KÉNITRA

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/06/2026, l'associé unique de la société " SAFA ET MAROUANE CAR ", société à responsabilité limitée d'associé unique capital de 100.000,00 Dhs a décidé :

La dissolution anticipée de la société.
La démission de Mme OUBANA CHAIMEE du mandat de gérant
La nomination de M. LAMZOU-GUI ABDELGHANI, de nationalité Marocaine, né le 01/01/1970, titulaire de la CIN n° AB164435, domicilié à Kénitra 132 Maghrib Arabi Bloc G, en qualité de liquidateur.
La fixation du siège de liquidation à l'adresse :
Kénitra, 65-67 Avenue Moulay Abderrahmane Bureau N°1 "
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Première Instance Kénitra le 06/08/2026 Sous le N° 109128, et enregistré au registre de commerce Kénitra sous le N° 39903.
Pour Extrait et mention
La gérance

DOMAINES ARIBAT SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE (100.000,00 DHS) CENT MILLE DIRHAMS.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SIEGE SOCIAL : 26, RUE ABI ZARAA IMMEUBLE A, RCE REDOUANE BUREAU N° 7 KÉNITRA

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

1-Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 06/08/2026, à Kenitra, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes
DENOMINATION : Domaines arbat - SARL -
OBJET : La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger pour son compte et pour le compte des tiers :

•Gestion d'exploitation commerciales ou industrielles ou agricoles de services civil ou Militaire .
DUREE : 99 années
CAPITAL : Le Capital est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs, divisé en (1000) parts de 100,00 Dhs chacune réservé aux associés :

M. BRIKA ABDELLAH à concurrence de Six Cent Parts 600 Parts
M. BRIKA HAMZA ; à concurrence de Deux Cent Parts. 200 Parts
M.BRIKA GHALI ; A concurrence de Deux Cent Parts 200 Parts
Soit au total la somme de Mille Parts 1.000 Parts
SIEGE SOCIAL : 26, Rue Abi Zaraa Immeuble A, Rce Redouane Bureau n° 7 Kénitra

GERANCE : La société est gérée pour une durée illimitée par : Monsieur BRIKA ABDELLAH, né le 25.09.1959, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN n° G21872, demeurant à Kénitra, 5 Rue Mohamed Qorri Appt 12.
BENEFICE : 5% pour la constitution du fonds de réserves légales.
2-La société a été immatriculée au Registre de Commerce de Kénitra le 06/08/2026 sous le n° 83549. .

« WELCON » SARL ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE 1000 000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL :
MOHAMMEDIA, 9 JUILLET IMM C15, APPT 4.

Aux termes de la décision de l'associé unique de la société « WELCON » SARL

Associé Unique, en date du 04/06/2026, au capital de 1.000.000,00 Dhs et dont le siège social est fixé à MOHAMMEDIA, 9 JUILLET IMM C15, APPT 4, il a été décidé ce qui suit :

Transfert de siège social à l'adresse suivante : KENITRA, 420 AVENUE MOHAMED V 5EME ETAGE BUR N 31, en conséquence

modification de l'article 4 des statuts.

Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Première instance de Kenitra le 04/08/2026 sous le n° 109087. Pour Extrait Et Mention

CONSTITUTION
« TENG YAO CONSTRUCTION » SARL
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE, AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL : KENITRA, 26 RUE IBN ABI ZARAA IMMEUBLE A, RCE REDOUANE BUREAU N° 7.

1 - Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 29/07/2026 à Kenitra, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « TENG YAO CONSTRUCTION » SARL
OBJET : La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger pour son compte et pour le compte des tiers :
•TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTION ;
•TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES ;
•IMPORT-EXPORT ;
DUREE : 99années

CAPITAL : Le Capital est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs, divisé en (1000) parts de 100,00 Dhs chacune réparties comme suit :
M. LU GUOQIANG ; à concurrence de 800 Parts

Mme. ZHOU HAIYAN ; à concurrence de 200 Parts
SIEGE SOCIAL : KENITRA, 26 RUE IBN ABI ZARAA IMMEUBLE A, RCE REDOUANE BUREAU N° 7.

GERANCE : La société est gérée par M. LU GUOQIANG, demeurant en Chine. De nationalité Chinoise, né le 01/12/1974, Titulaire du Passeport n° EK 2162688. Ce dernier accepte les fonctions qui viennent de lui être confiés pour une durée illimitée.

BENEFICE : 5% pour la constitution du fonds de réserves légales, le reste sera partagé entre les associés.

2-La société a été immatriculée au Registre de Commerce de Kénitra le 07/08/2026 sous le n° 83561.

ECOGREEN CALL S.A.R.L A.U SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE 100 000.00 DH
HASSAN SGHIR, IMM 97.B, 4 EME ETAGE, BUREAU N°126 CASABLANCA -

ECOGREEN CALL
DISSOLUTION ANTICIPÉE ET LIQUIDATION

- L'associé unique de la Société ECOGREEN CALL S.A.R.L. au capital de 100.000,00 DH, dont le siège social est à Casablanca, HASSAN SGHIR, IMM 97.B, 4 EME ETAGE, BUREAU N°126

La dissolution anticipée et la liquidation de la société ECOGREEN CALL

Nommé comme liquidatrice : JEBBARI ASSIA

Fixé le lieu de la liquidation au siège social de la société HASSAN SGHIR, IMM 97.B, 4 EME ETAGE, BUREAU N°126 - Casablanca

Il - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal Commercial de Casablanca, le 11/08/2026 sous le numéro 1037729

FIRST FAJR NEGOCE * S.A.R.L. AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 117, RUE IBNOU MOUNIR, RESIDENCE AZZARKA, ETAGE 2, NUMERO 18 MAARIF -CASABLANCA CASABLANCA

FIRST FAJR NEGOCE
DISSOLUTION ANTICIPÉE ET LIQUIDATION

- L'associé unique de la Société FIRST FAJR NEGOCE S.A.R.L. au capital de 100.000,00 DH, dont le siège social est à Casablanca, 117, RUE IBNOU MOUNIR, RESIDENCE AZZARKA, ETAGE 2, NUMERO 18 MAARIF

- La dissolution anticipée et la liquidation de la société FIRST FAJR NEGOCE

- Nommé comme liquidatrice : FASSIH LATIFA

- Fixé le lieu de la liquidation au siège social de la société 117, RUE IBNOU MOUNIR, RESIDENCE AZZARKA, ETAGE 2, NUMERO 18 MAARIF - Casablanca

Il - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal Commercial de Casablanca, le 18/12/2024 sous le numéro 948407 .

VOX'UP SARL
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : RÉSIDENCE AL BOUSTANE 2 IMMEUBLE 1 MAGASIN 1 BERNOUSSI CASABLANCA

Aux termes du procès-verbal de

l'assemblée générale extraordinaire en date à Casablanca du 10/06/2026, les associés de la société à responsabilité limitée VOX'UP SARL au capital de 100.000,00 Dirhams dont le siège social est à Casablanca, Résidence Al Boustane 2 Immeuble 1 Magasin 1 Bernoussi, se sont réunis au siège social et ont décidé ce qui suit :

La dissolution par anticipation de la société « VOX'UP » SARL, et la mettent en liquidation volontaire à compter de ce jour.

Le siège social de la liquidation est fixé à Casablanca, Résidence Al Boustane 2 Immeuble 1 Magasin 1 Bernoussi.

Monsieur RAMZI HAKIM, CIN N° HA25850 de nationalité marocaine, né le 06/04/1970, demeurant à Casablanca, 18 Rue Amyot Etage 02 Appartement 04 Quartier Des Hôpitaux, et Monsieur IOUNOUSSE TOUFIK, CIN N° BJ184165 de nationalité marocaine, né le 21/06/1975, demeurant à Casablanca, Rue Bachir Ibrahim Res CHARAF 4 Etage 4 appartement 15 La Gironde et Monsieur MAKHELLA HICHAM, CIN N° JB195526 de nationalité marocaine, né le 08/07/1977, demeurant à Inezgane, Res Villa Ennakhil N°13 AV FAR sont désignés comme liquidateurs.

Les associés donnent aux liquidateurs les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde, sous réserve des dispositions en vigueur.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/07/2026 sous N°1034122.

Pour extrait et mention

ATLANTIC COAST SAHLI ENERGY «ACSE» S.A.R.L SARL (SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE)
CAPITAL SOCIAL : 100 000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : ZI GZENAYA ALLE 4 N°489
RC N° : 71139 AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TANGER

AVIS DE CESSION DE PARTS SOCIALES

Aux termes de la décision de Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06/07/2026, il a été procédé à la cession de parts sociales comme suit :

M. MOHAMMED DIB a cédé 25 parts sociales à M. SAHLI FARID.
M. ABDESLAM DIB a cédé 25 parts sociales à M. MME BEN AMAR MESSAOURI ASMAE.

Ces cessions prennent effet à compter du 12/08/2026.
Le dépôt légal a été effectué au

greffe du Tribunal de Commerce de Tanger le 12/08/2026 sous le numéro 11632.

Pour avis et mention, La Gérance

SKINAGE
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 84 AV. TADLA, RÉSIDENCE BISMILLAH, RDC, APPT 3, AVIATION RABAT
RC : 195591 - IF : 53744034
APPORT DES TITRES

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 25/06/2026, il a été décidé ce qui suit :

Apport des titres à la société ;
Changement de la forme juridique ;

Refonte des statuts ;
Pouvoirs pour formalités ;
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Rabat le 12/08/2026, sous référence N° 206034.

Pour avis et mention

KHATIR DESIGNS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
CAPITAL SOCIAL : 100 000 DIRHAMS
ANCIEN SIÈGE : RUE AL ACHARI IMM 2 APPT 29 AGDAL RABAT
RC N° : 180395 AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RABAT —
ICE N° : 003576741000029

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée Générale en date du 18/06/2026, les associés ont décidé le transfert du siège social.

Motif : Transfert de siège social
Le siège social, précédemment situé à Rue AL ACHARI IMM 2 APPT 29 AGDAL RABAT, est désormais transféré à Secteur C N°1377 Hay Rahma Sale.
Ce transfert prend effet à compter du 18/06/2026.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Rabat le 28/07/2026 sous le numéro 6771.

Pour avis et mention, La Direction

ZL BRIDGE LOGISTICS SARL AU
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
CAPITAL SOCIAL : 100 000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : MAG , HAY OUED EDDAHAB
LOTISSEMENT FADLI N 167

TEMARA
RC N° : 149393 AU TRIBUNAL
DE 1ÈRE INSTANCE DE
TÉMARA

AVIS DE CONSTITUTION

AUX TERMES D'UN ACTE SOUS
SEING PRIVÉ EN DATE DU
03/06/2026, IL A ÉTÉ CONSTI-
TUÉ UNE SOCIÉTÉ À RESPON-
SABILITÉ LIMITÉE :

Dénomination : ZL BRIDGE LO-
GISTICS SARLAU SARL.

Objet social : transport routier de
marchandises et logistique.

Siège social : mag , hay oued ed-
dahab lotissement fadli n 167 te-
mara.

Capital social : Fixé à 100 000 DH,
divisé en 1000 parts de 100 DH.
RÉPARTITION DES PARTS :

M. M Saouri soulaimane à hau-
teur de 1000 parts.

GÉRANCE :

M. M Saouri soulaimane pour
une durée AC1358.

Durée : 99 ans à compter de son
immatriculation.

Dépôt légal effectué au Tribunal
de 1ère Instance de Témar le
06/07/2026 sous le n° 1538/2026.
La société a été immatriculée au
Registre du Commerce sous le n°
149393.

Pour avis et mention,
La Gérance

MAXMOTION SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE
D'ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 100 000
DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL : APP N°4 IMM
30 RUE SIDI MOHAMMED BEN
ABDELLAH SAFI

RC N° : 17339 AU TRIBUNAL
DE 1ÈRE INSTANCE DE SAFI
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date du 31/07/2026, il a
été constitué une Société à Res-
ponsabilité Limitée d'Associé
Unique dont les caractéristiques
sont les suivantes :

- Dénomination : MAXMOTION
SARL AU.
- Objet social : COMMERCIALISA-
TION DES MOTOCYCLES
- Siège social : APP N°4 IMM 30
RUE SIDI MOHAMMED BEN AB-
DELLAH SAFI.

- Durée : 99 ans.

- Capital social : Fixé à 100 000
DH, divisé en 1000 parts de 100
DH, attribuées à l'associé unique
: M. ABOUBAKR BENFOUINA.
- Gérance : Assurée par M. ABOU-
BAKR BENFOUINA pour une du-
rée indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au
Tribunal de 1ère Instance de Safi
le 06/08/2026 sous le numéro
5574.

La société a été immatriculée au
Registre du Commerce sous le n°
17339.

Pour avis et mention,
La Gérance

SAFI INOX SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE
D'ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 100 000
DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL : APP N° 04 IMM
30 RUE SIDI MOHAMMED BEN
ABDELLEH SAFI

RC N° : 17333 AU TRIBUNAL
DE 1ÈRE INSTANCE DE SAFI

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date du 31/07/2026, il a
été constitué une Société à Res-
ponsabilité Limitée d'Associé
Unique dont les caractéristiques
sont les suivantes :

- Dénomination : SAFI INOX SARL
AU.

- Objet social : FABRICATION
MAINTENANCE INSTALATION ET
COMMERCIALISATION DES MA-
CHINES

- CONSTRUCTION METALIQUE

- NEGOCE .

- Siège social : APP N° 04 IMM 30
RUE SIDI MOHAMMED BEN AB-
DELLEH SAFI.

- Durée : 99 ans.

- Capital social : Fixé à 100 000
DH, divisé en 1000 parts de 100
DH, attribuées à l'associé unique
M. EL AISSOUGUI ABDELOUAHED.
- Gérance : Assurée par M. EL AIS-
SOUGUI ABDELOUAHED pour
une durée indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au
Tribunal de 1ère Instance de Safi
le 06/08/2026 sous le numéro
5571.

La société a été immatriculée au
Registre du Commerce sous le n°
17333.

Pour avis et mention,
La Gérance

HARIFI PROMO SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE
D'ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 100 000
DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL : QU ATOLBA
SEBT GZOULA SAFI

RC N° : 17335 AU TRIBUNAL
DE 1ÈRE INSTANCE DE SAFI

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date du 29/07/2026, il a
été constitué une Société à Res-
ponsabilité Limitée d'Associé
Unique dont les caractéristiques
sont les suivantes :

- Dénomination : HARIFI PROMO
SARL AU.

- Objet social : PROMOTEUR IM-
MOBILIER
TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUC-
TION

- Fourniture divers négoce.
- Siège social : QU ATOLBA SEBT
GZOULA SAFI.

- Durée : 99 ans.
- Capital social : Fixé à 100 000
DH, divisé en 1000 parts de 100
DH, attribuées à l'associé unique
: M. HAKIM HARIFI.
- Gérance : Assurée par M. HAKIM
HARIFI pour une durée indéter-
minée.

Le dépôt légal a été effectué au
Tribunal de 1ère Instance de Safi
le 06/08/2026 sous le numéro
5572.

La société a été immatriculée au
Registre du Commerce sous le n°
17335.

Pour avis et mention,
La Gérance

ELOUARDIRHI SPORT SOCIÉTÉ
À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
D'ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 100 000
DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL : N°10 RUE 15
LOTIS ALMAYA SAFI

RC N° : 17199 AU TRIBUNAL
DE 1ÈRE INSTANCE DE SAFI

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date du 03/06/2026, il a
été constitué une Société à Res-
ponsabilité Limitée d'Associé
Unique dont les caractéristiques
sont les suivantes :

- Dénomination : ELOUARDIRHI
SPORT SARL AU.

- Objet social : GESTION ET EX-
PLOITATION DE SALES DE
SPORTS.

- Siège social : N°10 RUE 15 LOTIS
ALMAYA SAFI.

- Durée : 99 ans.

- Capital social : Fixé à 100 000
DH, divisé en 1000 parts de 100
DH, attribuées à l'associé unique
: M. SALMA EL OOUARDIRHI.

- Gérance : Assurée par M. SAL-
MA EL OOUARDIRHI pour une
durée indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au
Tribunal de 1ère Instance de
Safi le 11/06/2026 sous le nu-
méro 5421.

La société a été immatriculée
au Registre du Commerce sous
le n° 17199.

Pour avis et mention,
La Gérance

AUTO NAJMA MAROC SA
SOCIÉTÉ ANONYME AU
CAPITAL DE 102.326.400 DHS
RÉOUVERTURE D'UNE
SUCCURSALE

Au terme du procès Verbal de
01/12/2025 les Administrateurs
de la société se sont réunis sur
convocation de leur président et
ont décidé la réouverture de la
succursale BAHMAD sis au 57
BOULEVARD BAHMAD CASA-
BLANCA et de nommer Mr Adel
BENNANI ZIATNI Directeur de la
succursale.

Le dépôt Légal a été effectué au
greffe du tribunal de commerce
de CASABLANCA le 12 Août 2026
sous le N° 1037756 RC N° 28743

AUTO NAJMA MAROC SA
RENOUVELLEMENT DES
MANDATS
D'ADMINISTRATEURS ET
RENOUVELLEMENT DU
MANDAT DU PRÉSIDENT

Aux termes du procès Verbal de
l'Assemblée Générale Ordinaire
du 15 Avril 2026, il a été décidé le
renouvellement des mandats des
Administrateurs pour la durée
statutaire d'une année :

M Abdellatif HAKAM

Mme Nawal HAKAM

M Hamza HAKAM

M El Abbes HAKAM

M Abdelkrim HAKAM

Et en tant qu'Administrateur In-
dépendant :

Mme Janine Carmen Madeleine
LETROT

Mme Samia Bouchareb

Et au terme du procès verbal du
conseil d'administration du 15
Avril 2026 le maintien de Mr Ab-
dellatif HAKAM dans ses fonc-
tions de Président du Conseil
d'Administration et ce pour la
durée de son mandat d'Adminis-
trateur.

Le dépôt légal a été effectué au
greffe du tribunal de Commerce
de CASABLANCA le 12 Août 2026
sous le N° 1037755 RC N° 28743

KHAZINE DAR
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE

CAPITAL SOCIAL : 100 000
DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL : 29 BD LALLA
YACOUT ETG 1 APPT 2

CASABLANCA

RC N° : 743423 AU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE

CASABLANCA

ICE N° : 004004281000031

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date du 17/07/2026, il a
été constitué une société à res-
ponsabilité limitée :

Dénomination : KHAZINE DAR
SARL.

Objet social : NEGOCIANT.

Siège social : 29 BD LALLA YA-
COUT ETG 1 APPT 2 CASABLAN-
CA.

Capital social : Fixé à 100 000 DH,
divisé en 1000 parts de 100 DH.

RÉPARTITION DES PARTS :

M. LAZRAC MOHAMMED à hau-
teur de 510 parts.
M. GUESSOUS OMAR à hauteur

de 490 parts.

GÉRANCE :

M. LAZRAC MOHAMMED pour
une durée indéterminée.

Durée : 99 ans à compter de son
immatriculation.

Dépôt légal effectué au Tribunal
de Commerce de Casablanca le
12/08/2026 sous le n° 35037.

La société a été immatriculée au
Registre du Commerce sous le n°
743423.

Pour avis et mention,
La Gérance

MAVEN HEEL'S SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE
D'ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 100 000
DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL : 29 BD LALLA
YACOUT ETG 1 APPT 2

CASABLANCA

RC N° : 743417 AU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE

CASABLANCA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date du 21/07/2026, il a
été constitué une Société à Res-
ponsabilité Limitée d'Associé
Unique dont les caractéristiques
sont les suivantes :

- Dénomination : MAVEN HEEL'S
SARL AU.

- Objet social : VETEMENTS
CONFECTIONNES (MARCHAND
EN DETAIL).

- Siège social : 29 BD LALLA YA-
COUT ETG 1 APPT 2 CASABLAN-
CA.

- Durée : 99 ans.

- Capital social : Fixé à 100 000
DH, divisé en 1000 parts de 100
DH, attribuées à l'associé unique
: M. CHEBNOUNE SALMA.

- Gérance : Assurée par M. CHEB-
NOUNE SALMA pour une durée
indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au
Tribunal de Commerce de Casa-
blanca le 12/08/2026 sous le nu-
méro 35034.

La société a été immatriculée au
Registre du Commerce sous le n°
743417.

Pour avis et mention,
La Gérance

CABINET D'EXPERTISE
COMPTABLE, DE
COMMISSARIAT AUX

COMPTES ET DE CONSEIL

SIÈGE SOCIAL : BD EMILE
ZOLA ANGLE RUE

CHAMPIGNY, N° 16

TÉL : 05 22 44 33 72 - EMAIL :
CEC@CABINET-CEC.MA

AVIS DE CONSTITUTION
D'UNE SARL D'ASSOCIE
UNIQUE

ADS MOTO LOCATION

Aux termes d'un acte sous seing
privé, en date 27 Juillet 2026, à

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique
DENOMINATION : ADS MOTO LO-CATION
OBJET SOCIAL :

La société a pour objet :

- la location de motocycles, scooters et vélos, ainsi que de tous équipements et accessoires y afférents ;
 - l'achat, la vente, la commercialisation, la distribution, la représentation de motocycles, scooters, vélos, ainsi que de toutes pièces détachées, accessoires, équipements, consommables et produits y afférents ;
 - l'importation et la commercialisation de tous produits ;
 - la réparation, l'entretien, la maintenance, et le service après-vente de motocycles, scooters, vélos et de leurs accessoires ;
 - et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement, dans le respect de la législation en vigueur.
- SIÈGE SOCIAL : 12 Rue Ibn Essali (ex Batignolles), Lotissement Laport Lot 2, Quartier de la Gare, Casablanca.

DURÉE : 99 ans

CAPITAL SOCIAL : Le capital est fixé à 100 000 dirhams, divisé en 1 000 actions d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et attribuées à Monsieur Driss SENOUS-SI, de nationalité marocaine, né le 07/08/2000 à Mohammédia, titulaire de la CIN n° T301984, demeurant au 98 Lot Amal Mohammédia.

APPORTS : Apport en numéraire au capital social :

Monsieur Driss SENOUS-SI : 100 000 Dirhams
EXERCICE SOCIAL : Du 1er janvier au 31 décembre
GERANCE : Monsieur Driss SENOUS-SI est nommé en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le 13/08/2026 et la société a été immatriculée au Registre de commerce de Casablanca sous le n° 743747

HSSAIN MED PHARMA
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE SARL
SIÈGE SOCIAL : N° 13 BIS, 3

ETAGE IMMEUBLE N°4 ET 8 VN
AVENUE SEBOU -MEKNES
CAPITAL SOCIAL : 10000
DIRHAMS.
NUMÉRO R.C : 68737 MEKNES.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2026-07-26, il a été constitué une société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée SARL

Dénomination sociale : HSSAIN MED PHARMA

Objet social : PARA MEDICAL

Siège social : N° 13 BIS, 3 ETAGE IMMEUBLE N°4 ET 8 VN AVENUE SEBOU -MEKNES

Durée : 99 ans

Capital social : 10000 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams.

Les associés : HSSAIN ABDESLAM 340 Parts sociales
HSSAIN SQUAD 330 Parts sociales
hssain nezha

Soit au total : 330 parts sociales.

Gérance: Gérant HSSAIN EBDESLAM

Co-Gérante HSSAIN SQUAD
Co-Gérante HSSAIN NEZHA

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de MEKNES le 2026-08-07 sous le N° 8907.

Pour avis et mention.

LE GÉRANT

FIDUCIAIRE BANANE
COMPTABLE AGREE
TEL : 0523407673 – GSM :
0634242274
EMAIL : MOHAMED.
BANANE06@GMAIL.COM
CONSTITUTION DE LA
SOCIETE « TRANS OULD
MERYEM » SARL

Aux termes de l'acte S.S privé enregistré à BERRECHID le 10/08/2026 ;

- Mr RIZKI JAWAD ; titulaire de la C I N N° WB126068.

- Mr FATAH LARBI ; titulaire de la C I N N° WB113167.

Sont établis les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANS OULD MERYEM » SARL

Siège Social : BD MOHAMED V DIOR ESSAFI N° 47 ETG 03 BERRECHID

Objet : Tant au Maroc qu'à l'étranger

- Entrepreneur de transport de marchandises pour le compte d'autrui – Marchand de matériaux de construction – Entrepreneur de travaux divers ou

construction.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.

Capital Social : Cent Mille (100.000,00) dirham en numéraire.

Répartition du Capital : Cent Mille (100.000,00) dirham formant Mille (1000) parts de Cent (100) dirham chacune réparti comme suit :

- Mr RIZKI JAWAD ; Cinq Cent (500) Parts, soit Cinquante Mille (50.000,00) dirhams.

- Mr FATAH LARBI ; Cinq Cent (500) Parts, soit Cinquante Mille (50.000,00) dirhams.

Gérance : - La société est gérée et administrée par Mr RIZKI JAWAD OU Mr FATAH LARBI pour une durée illimitée.

- Mme FATAH KALTOUM responsable d'activité de transport de marchandises pour le compte d'autrui.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1ère instance de BERRECHID SN° 1109 le 13/08/2026.

RC N° 28033

FIDUCIAIRE BANANE
COMPTABLE AGREE
TEL : 0523407673 – GSM :
0634242274
EMAIL : MOHAMED.
BANANE06@GMAIL.COM
CONSTITUTION DE LA
SOCIETE « TRANS RAZAN &
RAWAN » SARL

Aux termes de l'acte S.S privé enregistré à BERRECHID le 10/08/2026 ;

- Mr RIZKI AHMED ; titulaire de la C I N N° WB143772.

- Mr SOBTI NOUREDDINE ; titulaire de la C I N N° Q260847.

Sont établis les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANS RAZAN & RAWAN » SARL

Siège Social : BD MOHAMED V DIOR ESSAFI N° 47 ETG 03 BERRECHID

Objet : Tant au Maroc qu'à l'étranger

- Entrepreneur de transport de marchandises pour le compte d'autrui – Marchand de matériaux de construction – Entrepreneur de travaux divers ou construction.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.

Capital Social : Cent Mille (100.000,00) dirham en numéraire.

Répartition du Capital : Cent Mille (100.000,00) dirham formant Mille (1000) parts de Cent (100) dirham chacune réparti comme suit :

- Mr RIZKI AHMED ; Cinq Cent

(500) Parts, soit Cinquante Mille (50.000,00) dirhams.

- Mr SOBTI NOUREDDINE ; Cinq Cent (500) Parts, soit Cinquante Mille (50.000,00) dirhams.

Gérance : - La société est gérée et administrée par Mr RIZKI AHMED OU Mr SOBTI NOUREDDINE pour une durée illimitée.

- Mme SOBTI SAFAE responsable d'activité de transport de marchandises pour le compte d'autrui.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1ère instance de BERRECHID SN° 1110 le 13/08/2026.

RC N° 28035

MAÎTRE SABAH LAMRANI
5, ANGLE BOULEVARD
ZERKTOUNI ET RUE
SOULAÏMANE AZMI,
RÉSIDENCE LA TOURETTE 4
ÈME ÉTAGE N° 10
(PRÈS DU ROND-POINT
D'EUROPE) – CASABLANCA
E-MAIL : MELAMRANISABAH@
GMAIL.COM
TÉL. : 05 22 47 64 47

LA SOCIÉTÉ « BULDIMOB
SAKANE » S.A.R.L.A.U
AU CAPITAL DE
100.000,00DHS
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA
– 39 BOULEVARD SIDI
ABDERRAHMANE HAY SALAM
CIL.
MODIFICATIONS STATUTAIRES
RC N° :449101

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 Juillet 2026, « GROUPE BADR LIL ISKANE » S.A.R.L et Monsieur Abdellatif BADR es nom et qualité, ont cédé la totalité des parts sociales leur appartenant soit les 1.000 parts sociales au profit de Monsieur Oussama BADR

2- Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 16 Juillet 2026, Monsieur

Oussama BADR, associé unique de la Société « BULDIMOB SAKANE » SARLAU à associé unique, au capital de 100.000,00

Dhs et dont le siège est à Casablanca – 39 Boulevard Sidi Abderrahmane Hay Salam Cil, a pris les décisions suivantes ;

• Constatation de la cession massive des parts sociales au profit de Monsieur Oussama BADR.

• Démission de la Gérance : Monsieur Abdellatif BADR et Quitus de gestion.

• Nomination de la Gérance : Nomination du Gérant Unique Monsieur Oussama

BADR de la société « BULDIMOB SAKANE » SARLAU pour une durée illimitée.

• Transformation de la société d'une Société à Responsabilité Limitée en Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique ;

• Refonte des Statuts.

• Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca

(registre de commerce) le 28 Juillet 2026 Sous le n°1035737.

• Pour extrait et mention le gérant.

EL IDIDAK IMPORT EXPORT
(EN LIQUIDATION)
SARL (SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE)
CAPITAL SOCIAL : 3 000 000
DIRHAMS

SIÈGE DE LA LIQUIDATION :
391 AV MASSIRA 2EME ETAGE
APP 4 KINDY NADOR
RC N° : 6207 À TRIBUNAL DE
1ÈRE INSTANCE DE NADOR —
ICE N° : 000068560000028

AVIS DE CLÔTURE DE
LIQUIDATION

Aux termes de la décision de Décision de l'associé unique en date du 10/07/2024, les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur :

• Ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation.

• Ont donné quitus au liquidateur M. BELKADI ABDESLAM et l'ont déchargé de son mandat.

• Ont prononcé la clôture définitive de la liquidation à compter du 29/07/2026.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Nador le 29/07/2026 sous le numéro de dépôt 12951.

La radiation définitive au Registre du Commerce a été demandée.

Pour avis et mention,

Le Liquidateur

L'ATELIER BY ILY
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000.00
DHS

SIEGE SOCIAL : N°10, RUE
LIBERTE, ETAGE 3, APPART.
N°5, CASABLANCA
RC : 646589

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de la dissolution de la société :

« L'ATELIER BY ILY » Société à Responsabilité Limitée d'associé unique, en date du 19/06/2026, il a été décidé ce qui suit :

Dissolution anticipée de la société.

Nomination du liquidateur de la

AVIS DE CONVOCATION**LABEL'VIE SA****AVIS DE DEUXIEME CONVOCATION
ASSEMBLEE GENERALE DES OBLIGATAIRES**

La société LABEL VIE, société anonyme au capital de 289.395.700 dirhams, dont le siège social est sis à Rabat-Souissi, Km 3,5 Angle Rue

Rif et Route Zaërs, immatriculée au Registre du Commerce de Rabat sous le numéro 27.433 (la « Société »), informe les porteurs des obligations émises dans le cadre des emprunts obligataires décidés par les Assemblées Générales Ordinaires de la Société en dates des 13 juin 2019, 5 mai 2020, 25 juin 2021, 15 février 2023, 24 décembre 2024, 26 juin 2025 et 25 juin 2026, qu'une première Assemblée Générale des Obligataires, convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après, s'est tenue le 17 août 2026 à 11 heures au siège administratif sis à commune rurale d'Assabah, préfecture de Skhirat Temara, Ouled Othmane, route nationale n°1, Skhirat, sans que le quorum requis ne soit atteint. En conséquence, les porteurs desdites obligations sont à nouveau convoqués, sur deuxième convocation, en Assemblée Générale des Obligataires qui se tiendra au même lieu,

le 1^{er} septembre 2026 à 11 heures

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour et les projets de résolutions ci-après.

ORDRE DU JOUR

1. Examen du projet de traité de fusion conclu entre la Société et la société RETAIL HOLDING ;
2. Approbation, conformément aux dispositions des articles 307 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, du projet de fusion aux termes duquel la société Retail Holding absorbera la Société, avec transmission universelle du patrimoine de cette dernière ;
3. Constatation que l'opération de fusion projetée n'emporte aucune modification des droits financiers des obligataires ni aucune diminution des garanties attachées aux emprunts obligataires décidés par les Assemblées Générales Ordinaires de la Société en dates des 13 juin 2019, 5 mai 2020, 25 juin 2021, 15 février 2023, 24 décembre 2024, 26 juin 2025 et 25 juin 2026.
4. Pouvoirs à conférer au représentant de la masse des obligataires, avec faculté de subdélégation, à l'effet de signer tous actes, documents et procès-verbaux et d'accomplir toutes formalités nécessaires ou utiles ;
5. Questions diverses.

Les documents devant être soumis à l'assemblée, notamment le projet de traité de fusion ainsi que le texte des projets de résolutions, seront tenus à la disposition des obligataires au siège social de la Société à compter de la publication du présent avis.

Le présent avis vaut convocation.

Le représentant de la masse des obligataires
Amine BAAKILI

APPEL D'OFFRES

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CERCLE OULAD BERHIL
COMMUNE TIGOUGA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIEE SUR OFFRES DE PRIX**

N° : 01/TIG/2026

Le **03/09/2026 à 11h**, il sera procédé dans la salle de réunions de la commune TIGOUGA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifiée sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE CREUSEMENT D'UN
FORAGE POUR ADDUCTION EN EAU
POTABLE DU DOUAR AGRED OURIGH
- COMMUNE DE TIGOUGA -PROVINCE
DE TAROUDANT**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire est fixée à la somme de : **3500,00 DHS (TROIS MILLE CINQ CENT DIRHAMS)**.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

178 800.00 Dirhams TTC (cent soixante-dix-huit mille huit cent dhs TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics et du chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 23 juin 2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs dossiers obligatoirement par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

TIGOUGA

Le Président

société Mme. ES-SOUFI HIND

Désignation du lieu de liquidation N°10, RUE LIBERTE, ETAGE 3, APPART N°5, CASABLANCA

Pouvoirs en vue des formalités. Le dépôt légal a été enregistré au tribunal de commerce de Casablanca le 28/07/2026 sous le N°1035793.

VF CUBE INDOOR ICEPARK
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 100.000.00
DHS

SIÈGE SOCIAL : N°174,
BOULEVARD ZERKTOUNI ET
MOUSSA BNOU NOUSSAIR,
ETAGE 1, APPART.N°2,
CASABLANCA
RC : 695549

OBJET : ANNONCE LÉGALE

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de la dissolution de la société : «VF CUBE INDOOR ICEPARK» Société à Responsabilité Limitée d'associe unique, en date du 29/07/2026, il a été décidé ce qui suit :

Dissolution anticipée de la société.

Nomination du liquidateur de la société Mr. DOUKKALI FOUAD

Désignation du lieu de liquidation N°174, BOULEVARD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR, ETAGE 1, APPART N°2, CASABLANCA

Pouvoirs en vue des formalités. Le dépôt légal a été enregistré au tribunal de commerce de Casablanca le 11/08/2026 sous le N°1037577

QUANT RISK ANALYTICS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE

CAPITAL SOCIAL : 30 000
DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL : 77 RUE
MOHAMED SMIHA ETG 10 N
57

RC N° : 741649 AU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE
CASABLANCA
ICE N° : 003917774000057

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/03/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Quant Risk Analytics SARL.

Objet social : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

La conception, le développement, l'édition, la maintenance, la gestion de risques et la commercialisation de solutions informatiques, applications mobiles, applications web, plateformes numériques et logiciels, notamment dans le domaine des statistiques financières, de l'analyse de données et de la gestion financière ;

L'exploitation desdites solutions par abonnement, licence d'utilisation, vente directe, ou tout autre mode de commercialisation

Le développement d'outils d'aide à la décision financière, économique et stratégique, incluant notamment des systèmes d'analyse de risques de marché, de modélisation financière et de traitement algorithmique des données ;

La prestation de services de conseil, d'assistance, de support technologique et financier, au profit d'entreprises ou d'organisations, au Maroc et à l'étranger ;

L'accompagnement technique dans la structuration d'opérations financières garanties ou adossées à des actifs, à l'exclusion de toute activité réglementée relevant des établissements de crédit ou des organismes assimilés ;

La recherche, le développement et l'intégration de technologies innovantes, notamment en matière d'analyse de données, d'intelligence artificielle et de solutions digitales ;

La formation et l'assistance liées aux solutions développées ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement

.Siège social : 77 RUE MOHAMED SMIHA ETG 10 N 57.

Capital social : Fixé à 30 000 DH, divisé en 100 parts de 300 DH.

RÉPARTITION DES PARTS :

M. William Levi HONKPOUI à hauteur de 70 parts.

M. Dodji AKAKPO à hauteur de 30 parts.

GÉRANCE :

M. William Levi HONKPOUI pour une durée indéterminée.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Dépôt légal effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 28/07/2026 sous le n° 32948.

La société a été immatriculée au Registre du Commerce sous le n° 741649.

Pour avis et mention,
La Gérance

LIAM GLOBAL CAPITAL
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 100 000
DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL : 77 RUE
MOHAMED SMIHA ÉTAGE 10
N°57 CASABLANCA
RC N° : 735811 AU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE
CASABLANCA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/07/2026, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

• Dénomination : LIAM Global Capital SARL AU.

• Objet social : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :

La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés marocaines ou étrangères, existantes ou à créer ;

La gestion, l'administration et la mise en valeur de ces participations ;

La direction, l'assistance administrative, financière, commerciale ou technique aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations ;

La prestation de services de gestion et de conseil aux filiales et participations ;

L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de tous titres de participation ou valeurs mobilières, à l'exclusion de toute activité réglementée nécessitant un agrément ;

Emprunt, octroi d'avances et garantie au profit des filiales ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en favoriser le développement, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

• Siège social : 77 rue mohamed smiha étage 10 n°57 casablanca.

• Durée : 99 ans.

• Capital social : Fixé à 10 000 DH, divisé en 100 parts de 100 DH, attribuées à l'associé unique : M. William Levi HONKPOUI.

• Gérance : Assurée par M. William Levi HONKPOUI pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 23/06/2026 sous le numéro 01030025.

La société a été immatriculée au Registre du Commerce sous le n° 735811.

Pour avis et mention,
La Gérance

MAAK SYNERGIE SOCIÉTÉ À
RESPONSABILITÉ LIMITÉE
D'ASSOCIÉ UNIQUE
CAPITAL SOCIAL : 100 000
DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL : 77 RUE
MOHAMED SMIHA ÉTAGE 10
N°57 CASABLANCA
RC N° : 737805 AU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE
CASABLANCA

AVIS DE CONSTITUTION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

3094-1CFC1

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE COMMERCE

D'AGADIR

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE

COMMERCE D'AGADIR

BUREAU DU REGISTRE DU COMMERCE

DOSSIER N° : 2026/18

COMPTE SPÉCIAL N° : 7493

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte notarié (ou sous seing privé légalisé) en date du 14/05/2026,

Monsieur Badou Lahcen, titulaire de la

Carte d'Identité Nationale n° B811265,

immatriculé au Registre du Commerce du

Tribunal de Première Instance de Commerce

d'Agadir sous le n° 44258, a cédé l'intégralité

du fonds de commerce situé au :

Km 4, Bensergao, Agadir

Au profit de Monsieur Khalid El Chalh,

titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°

G459446, pour un montant de 500 000,00

DH (Cinq cent mille dirhams).

En conséquence, le Chef du Secrétariat-

Greffé avise toute personne intéressée que

les oppositions seront reçues au Greffe du

Tribunal de Première Instance de Commerce

d'Agadir dans un délai de quinze (15) jours

suivant la seconde insertion, conformément

aux dispositions de l'article 84 du Code de

Commerce.

Sous toutes réserves.

Pour le Chef du Secrétariat-Greffé

2EME INSERTION